

LETTRE D'INFORMATION MUNICIPALE AVRIL 2023 – N° 105



ÉDITO DU MAIRE – Didier LATHUILLE

Un peu de civisme....

Pourquoi s'en prendre aux panneaux signalétiques indiquant les sentiers piétons ? Il est regrettable de devoir remplacer régulièrement certains d'entre eux car ils ont été cassés volontairement ou tagués et ceci toujours sur les mêmes secteurs (la Passerelle et Le Bélvédère/Corengy). Je ne pense pas qu'un piéton perturbe la quiétude des lieux lorsqu'il emprunte ces chemins, à moins que ce soit pour d'autres raisons encore plus obscures. D'autant plus que ces sentiers sont centenaires et font partie de notre patrimoine. Ce n'est pas de la délation, mais venir en mairie pour nous signaler ces agissements contraires au bien vivre ensemble, permettrait à nos agents techniques de procéder à d'autres travaux plus constructifs.

VIE ASSOCIATIVE

CLUB DE L'AMITIÉ

A tous les retraités vivant sur la commune depuis longtemps ou récemment installés : le club de l'Amitié serait très heureux de faire votre connaissance autour d'un biscuit-café **le jeudi 06 avril, à 14 h 30, à la salle paroissiale** (située entre la Poste et l'église). N'hésitez pas à rejoindre cette association pour partager les activités, sorties culturelles et gastronomiques, jeux de cartes, jeux de société et échanger quelques idées... de quoi passer de bons moments avec des gens sympathiques et accueillants. **L'amitié n'a pas d'âge !**

Prendre contact au 04 50 02 23 31 pour plus de renseignements.

L'assemblée générale aura lieu le JEUDI 1^{er} JUIN 2023, à la salle « La Sixtine », à 12 h.

SAINT JEAN DE SIXT PATRIMOINE

A l'heure où notre village connaît des modifications importantes, il paraît encore plus que nécessaire de se pencher sur notre passé. C'est pourquoi l'association Saint-Jean-de-Sixt Patrimoine organise une exposition sous le thème « *Un village, une histoire* », à la salle « Charlemagne » à côté de l'office de tourisme, **du 1^{er} au 11 avril (sauf le dimanche 9 avril), de 14 h à 18 h**. Vous y découvrirez des écrits et photographies.

GÉNÉARAVIS

D'où venons-nous ? Qui étaient nos ancêtres ? Nous sommes nombreux à nous poser ces questions. L'association Généaravis est prête à vous aider et vous pouvez la rejoindre. Elle organise une permanence chaque mardi après-midi, de 14 h à 18 h, dans son local situé à Thônes, 3 rue du Chanoine Pochat-Baron (entrée côté maison des associations, 2^{ème} étage).

VIE TOURISTIQUE

VIDE GRENIER

L'office de tourisme organise deux vide greniers, le vendredi **14 juillet** et mardi **15 août**, sur la place de l'Ancienne École et sur la cour de l'école. Vous trouverez le bulletin d'inscription :

- sur le site internet (www.saintjeandesixt.com) rubrique : activités/animation / vide grenier,
- en demandant la version numérique à infos@saintjeandesixt.com,
- ou à l'accueil de l'office de tourisme à partir du 1^{er} avril.

Tous les documents sont à remettre au plus vite et dûment complétés au bureau de l'office de tourisme ou par mail à : infos@saintjeandesixt.com / Rappel : le choix des emplacements est réservé à l'office.

FERMETURE ANNUELLE DE L'OFFICE DE TOURISME

Les bureaux de l'office de tourisme seront fermés **du 1^{er} au 15 mai inclus**.

20^{ème} FESTIVAL DE LA CARICATURE

Le festival aura lieu le samedi 29 avril et le dimanche 30 avril : de 10 h à 12 h 30 et de 14 h 30 à 18 h 30.
Créé en 2003, à l'initiative de Jacques Thomas, Jean Brichet et Fred Dexpert, (que vous retrouvez en pères fondateurs sur l'affiche de cette nouvelle édition), il fête ses 20 ans en toute simplicité porté par de grands noms de la profession. Venez déambuler à la salle « La Sixtine » pour découvrir le style de chaque dessinateur et si le cœur vous en dit, n'hésitez pas à vous faire « croquer » (10 € par caricature). Vous pourrez échanger avec les dessinateurs toujours concentrés mais disponibles, autour de leur dessins et ouvrages respectifs. Toute la journée, petite restauration et buvette. Pour plus de détails : www.saintjeandesixt.com, rubrique « Les activités / festival de la caricature ».

Pour ses 20 ans, l'Osmose de la caricature offre à ses visiteurs une grande exposition rétrospective dans la salle « Charlemagne » **du 17 avril au 1^{er} mai de 9 h à 12 h et 14 h à 18 h.**

Comme chaque année, nous avons besoin de bénévoles pour l'organisation de cet événement, si vous êtes disponible merci de contacter l'office de tourisme, avant le 15 avril, au 04 50 02 70 14 ou par mail à : infos@saintjeandesixt.com

VIE MUNICIPALE

JOURNÉE DE L'ENVIRONNEMENT

La commission environnement organise de nouveau la « journée de l'environnement » le **SAMEDI 15 AVRIL 2023** :

- 8 h 30, rendez-vous sous le préau (espace St-Jean), place de l'Ancienne École pour un départ par petits groupes sur les chemins, routes, espaces de notre village.
- 11 h 30, retour au même endroit pour partager un verre bien mérité ;

Les gants et sacs poubelles sont fournis par la mairie. Prévoir votre gilet ou chasuble de sécurité routière. Afin d'organiser au mieux cette matinée, nous vous remercions de vous inscrire avant le 11 avril, à l'accueil de la mairie, ou par téléphone au 04 50 02 24 12 ou par mail : mairie@saint-jean-de-sixt.fr

RAPPEL URGENT : INSCRIPTION A L'ÉCOLE

L'inscription à l'école maternelle ou élémentaire est à effectuer **RAPIDEMENT** auprès de l'accueil de la mairie. Elle concerne les enfants nés en 2020 (pour la 1^{ère} année de maternelle) et les nouveaux résidents (maternelle et élémentaire). Merci de vous présenter en mairie aux heures d'ouverture (du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h / de 15 h à 17 h, fermeture le mercredi) et de vous munir d'un justificatif de domicile, du livret de famille et d'un certificat de radiation si votre enfant est déjà scolarisé dans un autre établissement.

BIBLIOTHÈQUE ST JEAN BOUQUINE

En avril, les bénévoles de la bibliothèque vous accueillent chaque mardi de 16 h à 18 h, mercredi de 10 h à 12 h, vendredi de 17 h à 19 h et samedi de 10 h à 12 h. A partir de mi-avril, vous pourrez découvrir et faire votre choix parmi plus de 400 nouveaux ouvrages qui seront à votre disposition. L'inscription et le prêt sont toujours gratuits pour tous, résidents et vacanciers.

ALLOCATION INDIVIDUELLE DE TRANSPORT

Cette allocation est versée aux parents des élèves qui ne disposent pas de service de transport scolaire collectif et qui sont domiciliés à plus de trois kilomètres de leur établissement ou d'un point d'arrêt. Veuillez-vous mettre en relation avec le service « Transport » de la CCVT à Thônes au 04 50 32 13 59. Les parents ayant perçu une allocation l'an passé recevront directement une information à leur domicile.